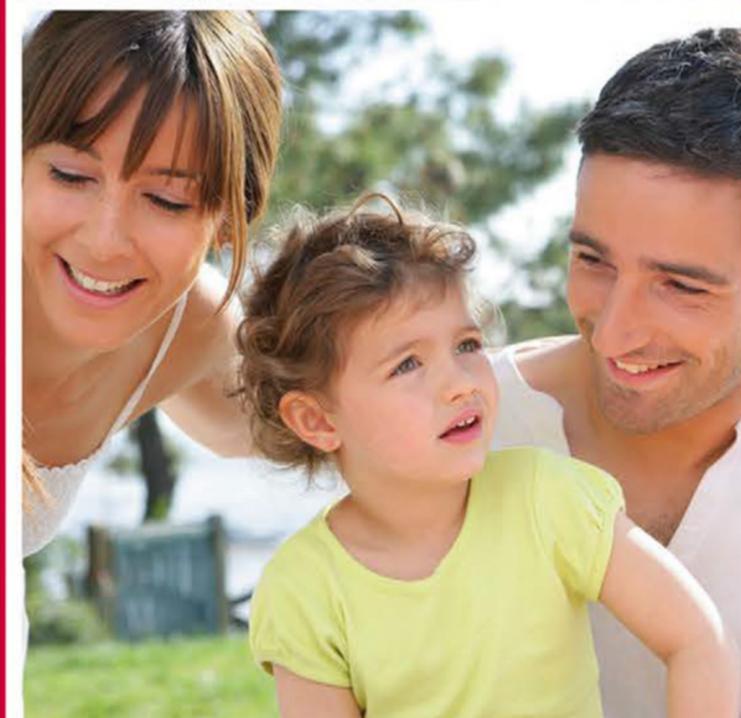


Résidence ROOSEVELT

Charme et Raffinement à **TOURS** Centre





9 APPARTEMENTS
dans une petite résidence à l'architecture
MODERNE ET CONTEMPORAINE

CÔTÉ DOUCEUR DE VIVRE en centre-ville



Marché Place Strasbourg



Jardin des Prébendes



Ecoles

La résidence Roosevelt est implantée à quelques minutes de Tours centre, des commerces, écoles et de la vie...

Cette situation lui confère bien des avantages, le premier étant proche de tout ! Pour une jolie balade il vous suffit de faire quelques pas pour se retrouver en plein air au Jardin des Prébendes d'Oé.

Sa situation bénéficie d'un emplacement privilégié par rapport aux commerces, transports en communs et écoles (bus et boulangerie se situent à 50 m, la station de tramway se trouve à 900m, le périphérique n'est qu'à quelques minutes...)

CÔTÉ CONFORT ET PRESTATIONS

La résidence Roosevelt offre des appartements du T1 au T3/T4 et bénéficie de stationnements privatifs (parkings ou garages) et d'un ascenseur. Tous les appartements disposent de balcons ou terrasses qui viennent favoriser l'ensoleillement naturel.

La résidence est sécurisée par vidéophone, finitions de standing comprenant peinture, systèmes de chauffage et production d'eau chaude performants et individuels, isolations thermiques et phoniques répondant au label BBC - RT 2012 et surfaces généreuses sont quelques aspects du niveau de prestations proposées.



CÔTÉ INVESTISSEMENT

POUR LES PROPRIÉTAIRES :

Bénéficiez du **Prêt Immo 0% de Tours Plus***, ce prêt permet d'aider certains habitants de Tours à devenir propriétaire de leur résidence principale.

POUR LES INVESTISSEURS :

Profitez de la **Loi Duflot** : une mesure exceptionnelle en faveur de l'immobilier en 2014.

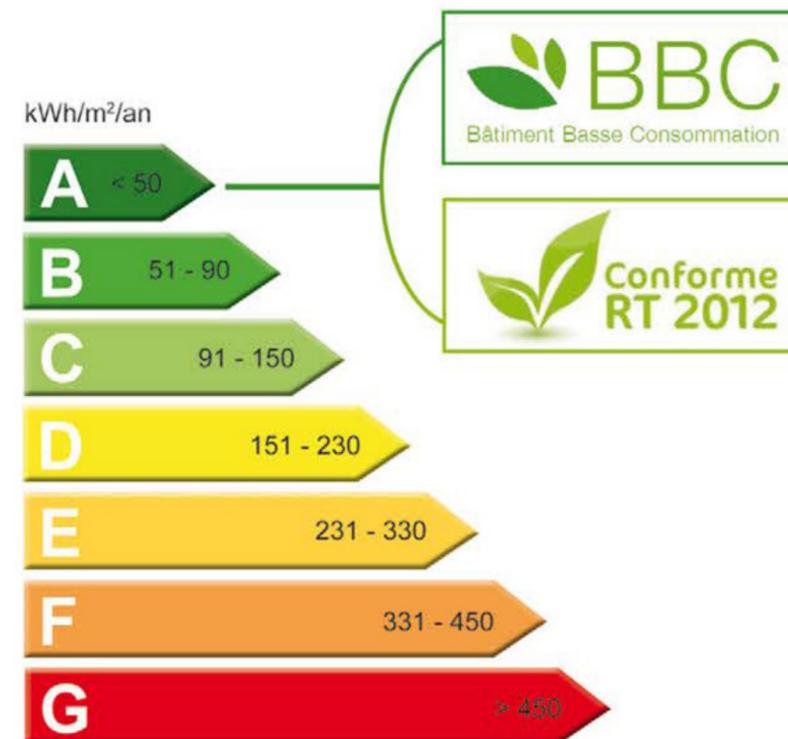
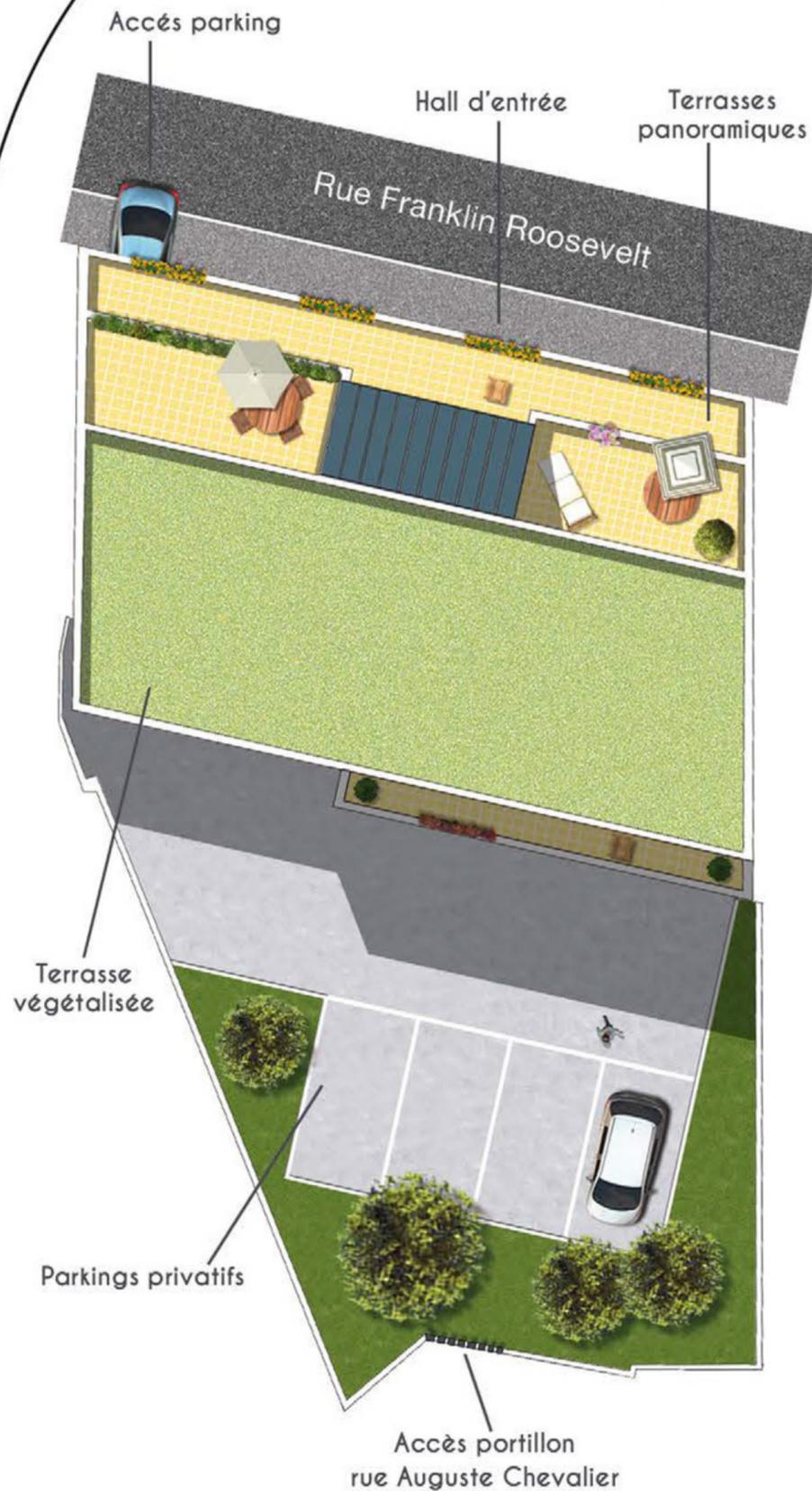
L'investissement en Loi Duflot dans un programme aux normes RT 2012 permet d'obtenir une réduction d'impôt égale à 18% du prix de revient du bien immobilier sur 9 ans.

CÔTÉ ÉCOLOGIE ET ÉCONOMIE



La RT 2012 vise à encadrer les émissions des gaz à effet de serre dans le secteur du bâtiment, très énergivore, elle est également plus performante que le BBC 2005

Elle doit notamment permettre de diviser par trois la consommation énergétique des bâtiments neufs. L'objectif affiché par la nouvelle réglementation est de voir naître des constructions présentant une consommation d'énergie primaire inférieure à 50 kWh/m²/an en moyenne.



Résidence ROOSEVELT

/ 18 rue Franklin Roosevelt à Tours Centre



RENSEIGNEMENTS & VENTE :
Catherine Royer-Planchard
catherine.royer@eci-immobilier.fr
www.eci-immobilier.fr



02 47 66 65 54